

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue 25 Mai No. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 31. — Prise du Trocadero (Espagne), par le duc d'Angoulême, 1823.

Mardi 1er Août. — Prise de Fontarabie (Espagne), par le général Domerion, 1794.

## MONTEVIDEO.

A M. LE VICE-AMIRAL MASSIEU DE CLERVAL.

Noms des Français assassinés par l'ordre du général Oribe:

Myrier,  
Jean Baptiste,  
Pierre Escaray,  
Pierre Jaureguy né à Baygore, Basses-Pyrenees.

A demain, la suite de la biographie de ROSAS.

## ANNIVERSAIRE DU 29 JUILLET 1830.

Dimanche, 30 juillet, la légion française s'est réunie sur la place de la Constitution pour fêter dignement l'anniversaire du 29 juillet 1830. 2550 hommes étaient sous les armes; un bataillon était de piquet. Six pièces d'artillerie stationnaient sur la place, et la musique de la légion exécutait des airs patriotiques. Les fenêtres étaient garnies de spectateurs et de spectatrices, dont les toilettes brillantes et l'enthousiasme involontaire ajoutaient à ce beau jour un attrait de plus.

Lorsque la légion fut formée sur les quatre faces de la place, M. le colonel THIEBAUT réu-

ni en cercle l'état major de la légion française, et prononça d'une voix émue et énergique l'allocution suivante :

« Camarades,

« C'est aujourd'hui le treizième anniversaire de ces trois journées glorieuses qui nous ont donné un roi citoyen et des garanties pour nos libertés menacées. Egalement menacés dans nos libertés et dans notre avenir, sur une terre lointaine, nous avons pris les armes pour les défendre, et la réunion imposante de tant de braves, rassemblés dans un si beau jour et pour une si noble cause, nous a mérité les sympathies de tous les hommes de cœur. Ces sympathies nous sont chères et précieuses, parce que ces hommes sont dévoués à la défense de notre patrie et de notre honneur. Un jour viendra, qui n'est pas éloigné, où nous pourrons les embrasser et fraterniser avec eux; ce jour là, mes amis, ce jour, où nous pourrons crier ensemble *Vive le roi! Vive la France!* sera pour nous un jour de gloire et de bonheur.

« Oublions nos peines et nos fatigues; subissons, avec résignation, constance et courage, les privations que les circonstances nous imposent, prouvons que les Français ont une volonté et une énergie qui est invincible, que qu'il s'agit de la défense de la liberté, de la civilisation et de l'humanité.

« Soyons toujours unis; que les nobles couleurs de France soient le symbole de notre union. Si elles ont conduit si long-temps nos pères et nous-mêmes à la victoire, montrons à l'Europe et au monde entier, que, partout où il y a des français, il y a des sympathies pour les causes aussi nobles que celle que nous avons juré de défendre.

Votre zèle et votre constance ne se sont point démentis jusqu'à ce moment; continuez, et notre triomphe est assuré. Rappelons-nous toujours que nous avons nos pères à imiter, et leur gloire à conserver. »

Ces mâles et généreuses paroles furent accueillies par les cris mille fois répétés de *VIVE NOTRE COLONEL!*

les et ses manœuvres. Segond s'en aperçoit, et un rayon de joie illumine son visage. « La Loire est sauvée! dit-il à son lieutenant. Maintenant je les défie de la suivre à la course. » Pendant qu'il prophétisait ainsi l'issue du combat, l'Anson commençait à culer. Segond savait trop bien son métier pour ne pas profiter des avantages de sa position. Il coupe encore le vaisseau sur l'avant, lui tire une dernière bordée, couvre sa frégate d'autant de voile qu'elle peut désormais en supporter, et s'éloigne rapidement en laissant le navire anglais mutilé et dans l'impossibilité de lui donner plus long-temps la chasse.

A tout prendre, cette fuite était un triomphe. Mais Segond et son équipage n'étaient pas encore à bout de fatigues et de gloire. L'un et l'autre, du reste, ne demandaient pas mieux, et la fortune les servit à souhait.

Le 13 octobre, c'est-à-dire le lendemain de ces deux combats, la Loire fut rejointe par la *Sémillante*, dont le capitaine, étant plus ancien que Segond, prit le commandement des deux frégates. L'apparition de plusieurs voiles à quelques lieues au Nord fit apprécier au chef de la Loire l'utilité de ce renfort inattendu. Mais sa mauvaise étoile lui réservait un désappointement cruel: le 15, deux frégates et une corvette assaillirent si brusquement la petite

M. le colonel Thiebaut monta ensuite à cheval, et, se plaçant en face de la compagnie du drapeau, le salua de quelques mots patriotiques et simples, et, après lui, la légion entière s'écria d'une seule voix et comme un seul homme: *VIVE LA FRANCE! VIVE LE ROI! VIVE LA REPUBLIQUE ORIENTALE!*

Au même instant, les six pièces d'artillerie de la légion tonnerent; la musique exécuta notre immortelle Marseillaise; les officiers tirèrent leurs epees, et une immense acclamation d'enthousiasme se prolongea, comme l'éternel echo de la gloire des vainqueurs de juillet.

Nous disons simplement ce qui s'est passé; nous le disons sans exagération et avec calme: la fête était admirable, elle était digne de cette France que nous aimons tous.

Partout brillait l'uniforme adore de notre marine; partout rayonnait une allégresse pure de tout cœur à cette belle manifestation.

Plus tard, les fortifications de la ville saluèrent aussi de vingt et un coups de canon le souvenir de nos glorieuses journées, pour témoigner d'une manière éclatante de la part que prenait la République Orientale à cette fête toute française.

Qu'a fait M. Pichon pour célébrer l'anniversaire du 29 juillet 1830? Rien. Il s'est tu; il a bien fait. Quand on abandonne des Français qu'on représente, on n'est pas loin de renier son pays.

Nous demanderons encore comment il se fait que les navires français en rade n'aient

division, que le branle-bas dut être immédiatement ordonné. Segond attendait impatiemment les ordres de son supérieur; quelles furent sa surprise et son indignation, lorsqu'il vit la *Sémillante* faire signal de liberté de manœuvre et s'enfuir à toutes voiles!

— Ah! dit-il avec amertume, je comprends; ma pauvre frégate est désemparée; les boulets anglais l'ont percée en mille endroits et l'on ne veut pas se compromettre pour elle, mais je saurai me passer d'assistance et les Anglais ne m'auront pas encore cette fois.

Des trois bâtimens chasseurs, c'était la corvette qui marchait le mieux; aussi fut-elle bientôt à portée de canon de la Loire. Celle-ci, en fouant de voile, avait malheureusement perdu ses deux mâts de perroquet. Le *Kangaroo* commença à la harceler avec ses vingt canonnades et, voyant que la frégate française ne répondait pas, il la cut privé de ses canons de retraite. Ce n'était qu'une ruse de Segond, qui voulait attirer plus près de lui la corvette ennemie pour l'écraser à coup sûr. Elle s'avance en effet, et tandis qu'elle s'apprête à foudroyer la Loire en poupe, elle reçoit elle-même une volée meurtrière qui brise un de ses mâts de hune et l'oblige à quitter la partie. Avant que les deux frégates eussent atteint le lieu du com-

## FEUILLETON.

SOUVENIRS DES GUERRES MARITIMES DE LA  
REVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

Expéditions d'Irlande (1796-1798.)

( Suite et fin. )

« Bien joué! dit Segond; mais il ne nous a pas fait autant de mal qu'il en a reçu. Allons, canoniers, visez juste; ce sera comme si nous avions autant de sabords que lui. »

Et tandis que les matelots rapassent les manœuvres coupées, des coups multipliés portés des deux murailles de la frégate sément le carnage dans les batteries de son adversaire. Segond, excellent manœuvrier, saisit adroitement toutes les occasions de faire à son ennemi les blessures les plus dangereuses. Docile à sa voix, son navire voltige autour du 74, le harcèle sans relâche, l'assaille de tous côtés, l'obsède, le fatigue, le déconcerte par son audace et sa légèreté. L'Anglais perd du monde, mais, ce qui est plus important pour nos marins, il perd aussi ses mâts, ses voi-



point place leurs vergues en croix, en se pavoisant? Le souvenir de la revolution de juillet déplairait-il à M. de Clerval? Nous nous plaisons à ne pas le penser.

A. DELACOUR

### NOUVELLES.

M. LEGUILLON-PENANROS.

Commandant de l'Aréthuse.

Samedi, M. le commandant de l'Aréthuse a été mis à l'ordre du jour par M. le vice-amiral Massieu de Clerval. M. le ministre de la marine a complètement approuvé la conduite de M. Penanros, lorsqu'il exigea de Brown une réparation complète pour le peu de déférence qu'il avait accordé à notre pavillon.

Cette décision de M. le ministre de la marine a mérité et obtenu l'assentiment de la population française de Montevideo, et de tous les hommes de cœur de toutes les nations et de tous les partis.

#### REPLACEMENT DE M. DE CLERVAL.

On nous assure que le successeur nommé de M. Massieu de Clerval est M. le contre-amiral HAMELIN, et que la DIDON, frégate de 60 canons, est partie de Brest, ayant à son bord le nouveau chef de station au Brésil et dans la Plata.

#### ALERTE DE LA NUIT DU 30 AU 31 JUILLET.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, l'ennemi a simulé une double attaque sur les fortifications de la ville. Immédiatement, différents corps lui furent opposés; la générale retentit dans toutes les rues, le tocsin sonna, et le fort San-Jose tira les trois coups d'alarme. Plus de 4000 hommes furent réunis en moins d'une heure; la population accourait en armes de tous les points.

bat, Segond était déjà loin, et la nuit venue fort à propos déroba à l'ennemi les traces de son navire.

Depuis le 12, l'équipage de la Loire n'avait pas respiré, ni la frégate non plus! chaque nouvelle agression avait ajouté à sa faiblesse. Ce vaisseau tout désemparé, tout déchiqueté, faisait ce que firent plus tard avec non moins d'héroïsme ces blessés de Moscou qui, paralysés par le froid et la faim, se défendirent pendant un trajet de 800 lieues contre les innombrables essaims des cosaques.

Le lendemain du combat contre le Kangaroo, la Syréne s'acharne à la poursuite de la Loire. Segond réduit à la glorieuse, mais terrible nécessité de combattre encore, sent son courage s'exalter et communique son élan à tous ceux qui l'entourent. Il réunit tout son équipage sur le pont et lui adresse cette courte allocution :

« Enfants, vous vous êtes jusqu'à présent battus comme des lions; voici encore l'Anglais, vous lui apprendrez que les défenseurs de la république sont infatigables. Quant à moi, je suis décidé à me faire tuer à mon poste plutôt que de me rendre. Jurez-vous aussi de mourir en envoyant aux ennemis votre dernier boulet ? »

— Oui, oui, s'écrièrent les braves qui l'écoutaient, vive la république! vive la France!

« A la bonne heure! Maintenant que l'on cloue le pavillon à sa corne; son immobilité vous rappellera, au plus fort du combat, le serment que vous venez de faire.

Quelques secondes après, chacun était à son poste, et l'on n'entendait plus sur la frégate que les plaintes des blessés qui remplissaient les cadres.

Segond fait appeler le lieutenant et lui dit: « Faites carguer la grand'voile, pour attendre l'ennemi, et défendez aux canonniers de tirer un seul coup avant que j'en donne l'ordre. »

M. le vice-amiral Massieu de Clerval avait envoyé ses embarcations au môle, il voulait sans doute nous offrir un asile si nous étions menacés. Nous le remercions de sa prévoyance!!!

Une heure après l'ennemi s'était retiré, son attaque simulée n'était qu'une fanfaronnade.

#### MEURTRE ET EGORGEMENT DE PIERRE JAUREGUY, BASQUE FRANCAIS.

Dans notre dernier numéro, nous avons rapporté toutes les circonstances de la mort odieuse infligée par les soldats d'Oribe à Pierre Escaray, basque français, non armé. Aujourd'hui nous dénonçons à M. le vice-amiral Massieu de Clerval l'égorgement de Pierre Jaureguy, basque français, né à Baygoré (Basses Pyrénées) capataz employé par D. Juan Maria Perez.

Samedi, dans la journée, M. le commodore Purvis a contemplé son cadavre avec la tristesse de la conviction; un marin français, un homme de cœur, que nous aimons, que nous admirons tous, n'a pu supporter ce déplorable spectacle, et en pleurant, il a porté la main sur ses yeux.

Dimanche, après la revue, la Légion Française s'est rendue en masse auprès du Campo-Santo; là, la bière de Pierre Jaureguy fut ouverte, et son horrible blessure exposée à tous les yeux. Les légionnaires ont défilé devant le cadavre, et des larmes coulaient sur tous les visages. Les Basques reconnaissaient leur frère; un frisson électrique parcourut tous leurs rangs; la vengeance bouillonnait dans leurs cœurs.

Pierre Escaray et Pierre Jaureguy ne faisaient point partie de la Légion Française; ce n'est donc pas seulement à la légion, c'est à toute la population française qu'Oribe a voué une haine immortelle, qu'il assouvit par tant de meurtres.

Or, nous avons ici un représentant, un vice-amiral, chargés de défendre, de protéger la vie des Français. Une patience plus longue de leur part mériterait un autre nom. Nous le dirons sans passion et sans haine, quand il en sera temps.

A. DELACOUR.

Pendant ces préparatifs, la Syréne s'était rapprochée; Segond, qui savait que les marins anglais tiennent à honneur de ne pas tirer les premiers, espérait, avec raison, que l'ennemi viendrait à lui sans faire feu et favoriserait ainsi son projet. En effet, la frégate britannique nageait paisiblement vers son adversaire, qui faisait patte de velours et la couvait du regard comme le tigre qui guette sa proie. Tout à coup elle fait un mouvement pour présenter le travers.— Feu! crie Segond dans son porte-voix; et une décharge générale de la Loire apprend à la Syréne que l'habile capitaine français a réservé ses coups pour le moment où elle lui présenterait la poupe. Le commandant anglais veut prendre sa revanche; mais toutes les fois qu'il espère pouvoir balayer en longueur le pont de son adversaire, la Loire, par une manœuvre rapide, se replace par le travers de l'anglais et déjoue ses combinaisons. Pendant plus d'une heure, ce fut une lutte d'adresse, de ruses et de présence d'esprit, dans laquelle un manœuvrier moins expérimenté que Segond aurait infailliblement succombé. Ces deux navires cherchant à se blesser dans l'endroit le plus sensible, offraient le spectacle de ces sanglants carrousel où le taureau s'efforce de frapper à la gorge l'animal furieux, qui, de son côté, s'ingénie à surprendre son ennemi par derrière.

Le combat durait depuis trois heures. Les deux frégates, ne pouvant se prendre en défaut, s'étaient décidées à se canonner sans relâche par le travers. Vers midi, la Syréne étant tout à coup sortie de son nuge de fumée, Segond s'aperçoit que sa mâture est encore intacte. Il entre dans une colère violente.

— Que font donc nos canonniers? dit-il au lieutenant. Nous avons perdu tous nos mâts de hune, nous sommes réduits à nos basses voiles, et l'ennemi a encore tout son

#### PARTIE OFFICIELLE. MINISTRE DES FINANCES.

DECRET.

La liste de souscription étant presque remplie pour les actions qui formeront le capital de la société de nationaux et d'étrangers, avec lesquels le gouvernement contracte l'aliénation des revenus de la douane pendant l'année 1844; comme il est d'une utilité reconnue de ne point retarder la réalisation des avantages que l'assemblée générale et le gouvernement ont eu en vue, en consentant cette opération, et dans le but de placer le plus promptement possible les actions qui ne sont pas encore prises, le gouvernement accorde et décrète :

Art. 1er. L'assemblée générale des actionnaires ayant déjà souscrit est convoquée pour le 2 août prochain, dans la salle de la représentation nationale.

Art. 2. Pour régulariser cette convocation, et jusqu'à ce que les actions encore disponibles soient prises, elles seront provisoirement représentées par le gouvernement.

Art. 3. La première réunion de l'assemblée générale des actionnaires sera présidée par le ministre des finances, qui, après avoir légalisé son installation, l'invitera à ratifier les conditions du projet qui circule imprimé avec la date du 23 courant, en le transformant en un contrat solennel, et en le signant en forme.

Art. 4. Le contrat signé, l'assemblée générale procédera à l'élection de la commission directrice stipulée dans l'article 3 dudit projet; et cette commission, s'entendant avec les actionnaires, nommera aussi le membre pris dans son sein qui devra exercer les fonctions de trésorier.

Art. 5. Ces nominations faites, et tous autres points discutés, la présidence du ministre des finances cessera, et il laissera à l'assemblée

bois et toute sa toile? c'est une honte pour nous! Puis, après une réflexion rapide comme l'éclair, il ajouta: « Lieutenant, faites cesser le feu et mettez la barre au vent pour laisser arriver; dites aux chefs de pièces de mettre deux boulets dans chaque canon; faites charger toutes les armes jusqu'à la gueule; mais qu'on ne tire encore que sur mon commandement. »

Une minute après, la Loire s'éloignait avec toute la célérité que comportait l'état de délabrement où l'avait mise l'artillerie ennemie. En voyant la frégate républicaine s'enfuir, les Anglais poussèrent un hurrah retentissant, et s'attachèrent à la poursuite de la Loire. La Syréne, toute fière de sa voilure encore entière, ne tarda pas à gagner de la mer sur le pauvre navire élopé; mais, au moment où elle va l'atteindre, Segond fait virer de bord, lance la Loire dans le vent, et revient menaçant sur la frégate anglaise, frappée de stupeur. La Syréne veut éviter l'abordage; mais son évolution s'exécute en désordre, et, pendant qu'elle tourne sur elle-même, la Loire lui lâche en poupe et à bout portant sa double bordée, accompagnée d'un déluge de balles et de grenades. Une clameur lugubre se fit entendre à bord du navire anglais. En même temps, le grand mât de hune et le mât d'artimon de la Syréne, brisés par les boulets français, tombent avec fracas.

— C'est bien, dit Segond; maintenant, pour les achever, une nouvelle bordée, mais un coup après l'autre, et toujours dans la pouline.

Mais la Syréne n'avait pas besoin de ce nouvel assaut. Ses batteries restèrent silencieuses, comme si l'orage qui avait subitement fondu sur elle avait glacé d'effroi et paralysé son équipage. Après avoir reçu sans sourciller quelques boulets dans son avant, elle réussit à mettre entre elle



générale la faculté de se donner l'organisation qui lui conviendra le mieux.

Art. 6. Le jour qui suivra la première réunion, le ministre des finances et la commission directrice s'entendront sur le mode et le temps, d'après lesquels cette commission devra commencer à exercer ses fonctions.

Art. 7. Soit communiqué, publié et transcrit sur le registre national.

JOAQUIM SUAREZ.  
JOSE DE BEJAR.

— LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT.

Les circonstances exceptionnelles, où se trouve la capitale, rendant nécessaire de donner plus d'extension et de vigueur aux dispositions de police qui défendent les dépôts particuliers d'articles de guerre;

D'accord avec l'autorité supérieure, ORDONNE :

Art. 1er. Est totalement prohibée la vente à des particuliers de toute quantité de poudre, balles, plomb ou munitions quelque minime qu'elle soit, sans un permis du police.

Art. 2. La poudre, les balles et le plomb, qui existent dans la ville au pouvoir de particuliers, seront déposés dans des magasins, au choix de l'autorité et sous sa garde.

Art. 3. Le 1er et le 2 du mois d'août prochain, tous les dépositaires de poudre, balles, plomb et munitions se présenteront à la police, avec un résumé de la quantité qu'ils en possèdent, pour demander la désignation de l'endroit où ils devront la déposer, et l'expédition du bulletin d'entrée.

Art. 4. Chaque individu placera sur le paquet qui contiendra ce qui lui appartient, un signe particulier qui sera mentionnée sur le document constatant le dépôt.

Art. 5. La propriété des effets déposés est placée sous la garde de la foi publique; les propriétaires pourront en disposer pour un emploi légitime, en prévenant l'autorité, et en lui demandant permission.

Art. 6. Passé le terme stipulé dans l'article 3, toute quantité de poudre, balles, plomb ou munitions, qui sera saisie hors du dépôt sera considérée comme article de contrebande de guerre, et le recéleur sera sujet aux peines établies pour ce délit.

et la Loire une distance telle, qu'elle n'eût plus rien à redouter de nos marins.

Cette fois, la victoire était complète; on en trouve la preuve dans une lettre du premier lieutenant de la *Syrène*, lettre qui fut, peu de temps après, publiée à Londres: « Nous primes la fuite disant l'officier anglais, et nous fimes bien: car, si nous eussions encore attendu quelques instans notre passage pour France nous eût été fourni à bon marché. »

On n'oubliera pas que c'était là le quatrième combat de la Loire!

Mais, ce triomphe avait été chèrement acheté. Privée de tous ses mâts hauts et moyens, réduite à des tronçons que le moindre choc devait renverser, la Loire pouvait être considérée comme entièrement rasée et semblait s'être égarée sur les flots sans voiles et sans boussole. Les trois quarts de l'équipage étaient hors de combat; ses batteries, inondées de sang, n'avaient plus que quelques canons en état de faire feu; ses sabords, agrandis par les projectiles des Anglais, ne formaient, dans certains endroits qu'une seule et vaste ouverture. Ce noble navire, naguère si alerte et si fier, n'offrait plus que l'image de la destruction.

C'est dans cette effroyable position qu'il fut encore mis en demeure de se défendre contre un nouvel agresseur. Le lendemain, aux premières lueurs de l'aurore, les gabiers de vigie signalèrent deux voiles: c'étaient l'*Anson* et le *Kangaroo*, anciennes connaissances de Segond, qui revenaient à la charge.

Ce qui restait de l'équipage et de la garnison était exténué de fatigue, la provision de poudre et de projectiles était presque épuisée. Cependant Segond ne veut pas se rendre. Malgré l'abattement qu'il remarque sur le visage

Art. 7. Soit publié par édits, et, et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 30 juillet 1843.  
Andres LAMAS.

— LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT A RESOLU :

Art. 1er. Dans les 8 jours qui suivront la publication de cet édit, tous les individus qui ont déposé des objets à la police, à partir du 5 février dernier, se présenteront dans les bureaux avec la justification de leur livraison.

Art. 2. Ceux qui n'accompliront pas les dispositions de l'article antérieur, souffriront, passé ce terme, le préjudice que leur causera naturellement cette omission.

Art. 3. Soit publié pendant trois jours.

Montevideo, 30 juillet 1843.  
Andres LAMAS.

— LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT A RESOLU :

Art. 1er. Pendant 8 jours, à partir d'aujourd'hui, toutes les familles qui ont obtenu leur domicile à la police, à l'approche de l'armée des envahisseurs se présenteront en personne ou par des fondés de pouvoirs au bureau de la police.

Art. 2. Pendant le même temps, se présenteront aussi les propriétaires des maisons occupées par la police.

Art. 3. Soit publié pendant trois jours.

Montevideo, 30 juillet 1843.  
Andres LAMAS.

## FRANCE.

PARIS, 25 AVRIL.

Qu'a donc le journal des fonds secrets? Pourquoi cette colère et ces sarcasmes furieux au milieu de ses chants de triomphe? La proposition de M. Barrot est enterrée suivant ses expressions; la majorité a maintenu une violation manifeste de la charte; les lois de septembre sont sauvées pour un jour. Le *Journal des Débats* ne devrait-il pas se contenter de cette joie? Sied-il au triomphateur d'insulter du haut de son char les vaincus qu'il traîne orgueilleusement à sa suite? La victoire et la force morale ont plus de calme et plus de dignité, et le *Journal des*

de quelques uns de ses compagnons, il ordonne qu'on se prépare au combat; il parcourt les rangs de ses soldats et les encourage par des paroles pleines d'enthousiasme. Quant à lui, il n'a jamais été si rempli d'ardeur: sa physiognomie a quelque chose d'héroïque et d'inspiré; la perspective d'une mort glorieuse exalte sa pensée et décuple son énergie. Hier il n'était qu'intrépide, aujourd'hui il est sublime!

A l'aide d'un semblant de voile qu'il a fait établir sur les débris de ses mâts, il se dirige tout droit sur le 74 comme pour l'aborder. Cette feinte, qui oblige le vaisseau à placer ses voiles de profit, permet à la frégate de lui tuer quelques hommes dans sa batterie d'avant; mais elle se trouve bientôt sous le feu croisé de ses deux ennemis, qui l'accablent sans merci et s'acharnent sur son cadavre. Alors, ce n'est plus qu'une lutte désespérée où le vaincu, la rage dans le cœur et l'écume à la bouche, cherche encore à mordre l'adversaire qui va l'étouffer dans une dernière étreinte. Cette boucherie dure une heure et demie: mais plus la Loire s'affaiblit, plus Segond s'obstine dans son inutile résistance. Le commandant du vaisseau anglais cesse un moment son feu, s'approche et lui crie: « Rendez-vous, capitaine, vous avez assez fait pour l'honneur de votre pavillon et pour votre gloire. » Segond lui répond par une volée de mitraille. Cependant son équipage tombe de lassitude. Au moment où il ordonne aux canonniers de ménager leur gargousses pour faire durer le combat plus long temps, un officier des troupes de débarquement se précipite sur lui le sabre à la main, en lui criant: « Amène le pavillon, où je t'éventre. » Segond s'arme d'un pistolet et, ajustant l'officier: « Vous vous êtes conduit en brave, mais dans ce moment vous êtes un lâche ou un fou, retournez à votre poste, ou je vous brûle la cervelle en présence

*Débats* devrait savoir comment on nomme ceux qui acceptent la charge d'achever les blessés sur le champ de bataille.

Les âmes les plus vulgaires aiment à montrer plutôt leur commisération que leur haine à ceux dont la maladresse ou l'intelligence leur a fait goûter les douceurs d'une grande victoire. Le *Journal des Débats* est-il étranger à ces sentimens? Ne sait-il pas épargner ceux qu'il a terrassés de sa plume invincible? ou plutôt comprend-il que ce qu'il veut bien considérer comme le triomphe est le commencement du combat, et que, dans cette lutte où il a contre lui la raison, l'opinion publique et la constitution, l'avenir lui réserve une défaite, plus ou moins prochaine, pourvu que l'opposition persiste avec prudence et constance dans le système dont elle vient de développer une partie? Ces clameurs ne prouvent rien moins que la sécurité de la conquête. Sous ce rapport elles sont inconséquentes et inhabiles. On ne s'acharne pas ainsi sur les restes impuissans d'une cause perdue, et M. Odilon Barrot n'a qu'à lire le *Journal des Débats* pour être certain que cette fois, il a frappé fort et juste.

On comptait en effet sur l'amortissement de l'opposition. On trouvait commode de lui faire accepter, sous le titre de faits accomplis, tant d'empictements successifs sur les libertés publiques, et de procéder ensuite, assuré de ses derrières, à de nouvelles et systématiques usurpations. Il était charmant de fausser une à une et de confisquer par la ruse toutes nos garanties constitutionnelles; d'avoir dépouillé le jury; d'avoir ouvertement biffé un des principaux articles de la charte, sans qu'aucune voix s'élevât pour demander la réparation du passé. Il était indispensable pour les réactionnaires, la bouche pleine des grands mots d'ordre et de conservation, de garder précieusement le masque dont ils se couvrent; de se poser comme les défenseurs exclusifs de la société et de la constitution, tandis que, non contents de démoraliser le pays par leurs exemples, de le corrompre par leurs prédications, ils ont osé porter leurs mains à cette arche de la charte qu'il nous disent sacrée. Nous concevons leur colère, lorsqu'en face du parlement et de la France, on vient leur rappeler et leur reprocher publiquement leurs atteintes au pacte national et les sommer de mettre les réalités d'accord avec les protestations et les apparences.

Par ce moyen la confusion et les malentendus sont bien près de cesser. Il sera plus difficile de s'adjuger généreusement le titre de constitutionnel, lorsqu'on s'entendra

de nos compagnons indignés. L'officier s'éloigne tout confus et va se faire tuer par un boulet ennemi.

L'heure suprême était arrivée pour la Loire. On vient annoncer au capitaine que la cale est remplie d'eau, que les Anglais ne pointent plus qu'à couler et que toutes les pièces, excepté quatre, sont hors de service. Alors l'exaltation de Segond se change en frénésie. « Il n'y aura donc pas un boulet pour moi! s'écrie-t-il. « En même temps il saisit le pistolet dont il avait menacé l'officier rebelle et le dirige contre lui même; mais un matelot détourne le canon et la balle va se perdre au loin. Son exaspération redouble: il dérobe adroitement une méche allumée, la cache dans sa main droite que le feu dévore jusqu'aux os et court vers la Sainte-Barbe. Mais on l'arrête, et la vue des braves qui respirent encore fait tomber de sa main l'instrument de destruction.

— « Eh! bien, dit-il, les yeux remplis de larmes, et la voix sanglottante: puisque vous ne voulez pas mourir, allez déclouer le pavillon; pour moi, je reste ici, car je ne veux pas le voir tomber. »

..... Segond, rentré en France après une dure captivité, fut persécuté et calomnié par un de ses chefs, par un amiral dont le nom ne doit pas figurer ici. Le mensonge triompha, car l'héroïque commandant de la Loire fut disgracié. Il mourut le cœur plein d'amertume et de douleur!.....

On dit que Napoléon honora de quelques mots flatteurs la bravure de Segond, puis d'exprimer sa gloire par une mort obscur. Une craison fuyébre, voilà tout ce que le héros républicain obtint du maître égoïste de la France!.....

P. COCHELET.

FIN.



dire : Voilà la constitution ; elle est violée ; rétablissez-la ! Il sera plus difficile de scinder, d'éparpiller les partis parlementaires, de se créer, dans l'intrigue des majorités tantôt par la gauche contre la droite, tantôt par les centres contre la gauche, et tantôt par les partis intermédiaires et l'exploitation des faiblesses individuelles contre les opinions indépendantes de tous les bancs de l'assemblée, lorsque les drapeaux seront levés et tranchés ; lorsqu'au lieu d'avoir à discuter sur des hommes, il faudra s'engager pour ou contre des principes. Il sera difficile aux candidats du *Journal des Débats* de venir dire aux électeurs quand ils auront leur compte à rendre : "Donnez-moi votre confiance, vous dont je conteste le bon esprit et les lumières. Nommez-moi pour défendre l'ordre, vous qui, à mon avis, ne sauriez que le compromettre, si on vous rendait ce que la charte vous a donné. Jurés, vous seriez des anarchistes ; électeurs, je vous tiens pour des hommes de modération et de sagesse. Vous avez tout ce qu'il faut pour juger l'indépendance et la capacité d'un homme politique, mais je vous refuse tout discernement pour distinguer entre un écrit innocent et un écrit coupable." Nous verrons plus tard comment le corps électoral accueillera ces transactions honorables, comme dirait M<sup>r</sup> Thiers ; et nous n'avons pas de peine à compatir aux colères du *Journal des Débats* en voyant sa chère majorité placée sur ce terrain.

Toutefois, nous ne supposons pas le danger si grand, la blessure aussi sensible, et le courroux du journal de la cour doit animer l'opposition et lui prescrire de persévérer. Pour nous, ces transports imprévus sont pleins d'avertissements et de lumières, et puisque le *Journal des Débats* se récrie si fort, nous nous applaudissons et nous félicitons l'opposition de cette inspiration heureuse : nous sommes dans la charte, nos adversaires en sont dehors. Ils ont tressailli de frayeur en entendant rappeler ce souvenir au pays. Eh bien ! qu'à chaque session la tribune le lui rappelle, et qu'à tout instant la presse le lui répète, jusqu'au jour où tous les partis et toutes les politiques rentreront enfin dans la charte, la règle et la reine de tous.

Il ne tendrait qu'à nous de prouver au public que nos efforts ne sont pas tous infructueux, si nous avions assez peu de modestie pour nous parer des injures que nous décerne la feuille de la cour. Il fut un temps où le *Journal des Débats* avait pour lui sinon le fond, du moins la forme. C'était toujours la même corruption ; mais cette corruption avait du moins la précaution habile de se couvrir d'élégance et de goût. Aujourd'hui elle a rompu avec ses traditions. Elle declame volontiers, l'œil en feu et les poings fermés. Nous avons pressé M. Barrot de déposer sa proposition ; nous n'avons pas voulu nous prêter aux mystifications de M. Thiers ; nous avons travaillé de toute notre activité à retenir la gauche sur la pente où elle glissait. Il en résulte que nous sommes obscurs, brouillons, extravagants. Voilà les finesses et le bon ton du langage de la réaction. Obscurs ! nous l'avouons sans peine et nous préférons notre honnête obscurité à ces famosités immorales qu'on a vues à la suite de toutes les violences. Brouillons ? que ce reproche sied bien aux gens qui pourraient retrouver sous leur plume l'apologie de tous les systèmes, le pour et le contre sur tous les hommes, la théorie de toutes les palinodies. Extravagants ! Nous n'avons jamais demandé la tête de personne, pas même celle des brigands de la Loire, et l'on ne nous a pas vus le matin même de supplice, nous enivrer en gambadant au sang tout chaud du maréchal Ney !

(Commerce.)

#### MOUVEMENT DU PORT.

##### Entrées du 31 juillet.

Ce Ste.-Catherine : partie le 18 courant, polacre sard *Caprichosa*, à Ganiello, avec 25,000 briques, 60 sacs riz 40 id. farine de maïs,

Anvers, parti le 25 mai, goelette danoise *Randere* à Thode et comp. ; avec 70 caisses eau de cologne, 332 caisses de verres, 16 id. d'armes, 50 bques de sucre, 13 colis de marchandises, 40 barrils de beurre, bois à brûler.

De Ste Catherine, parti le 15 courant, polacre sard *Lazio*, 120 tx., à Brisato, 23,000 buches, 550 mesures de farine, 25 id. maïs ; 105 sacs riz.

## AVIS DIVERS

### AVIS.

M. Fontan Dominique, maçon, est prié de passer chez MM. Portal frères, rue Ituzaingo n. 32 pour retirer une lettre à son adresse.

### AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général Paz, publié par la lithographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à ladite lithographie.

### AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos o tres piezas y cocina para dos personas, las que lastuviesen y gustasen alquilarlas, ocurrirán á la calle de 25 de mayo núm. 67.

### AVIS.

On désignerait trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

### AVIS.

Il y a de tres belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

### AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, á la rue del Rincon, n. 143, á l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, remettra à neuf les marabouts ; l'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

### AVIS.

Les personnes qui devront pour comptes, billets ou á quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulanger, sont prévenues, que, s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers á payer une seconde fois.

### AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due ; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,  
Adre. Barriere.

#### Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution á la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

### AVIS.

On trouvera á l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la arseillaise, le Chante du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

### A AFRETER.

Pour n'importe quel port de France.

Le navire français, neuf, "Parana", capitaine Leconte. S'adresser chez Ameyé et Michaud, maison Lavallega.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Gichis a repris toute son activité, sous la direction de la dame de la maison. en attendant que lui monsieur Gichis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché á cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner á cette maison le travail qu'elles auront á faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servies avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

### ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste aîné, maison Lavallega, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 á 12 coups á la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux á système ordinaire.

### AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières á domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles se feront de mériter de plus en plus.

### AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

### POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement á la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard ; ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront tres bien traités. Pour les conditions, s'adresser á monsieur de Geres, rue de Buenos Ayres n. 158.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rus de las Cámaras No. 34.